



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

Procès-verbal de la séance du 16 janvier 2020
de la MRAe d'Île-de-France

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 16 janvier 2020 à 14h30 dans les locaux de la DRIEE.

Présents : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette (membres titulaires ayant voix délibérative), Catherine Mir et Judith Raoul-Duval (membres suppléants sans voix délibérative).

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 9 janvier 2020

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Le PV de la réunion du 9 janvier 2020 est approuvé.

2. Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 9 janvier 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant une décision de cas par cas prise depuis la réunion du collège de la MRAe du 9 janvier 2020, qui a donné lieu à une décision de soumission à évaluation environnementale pour le dossier suivant :

- Révision allégée du PLU de la commune du Pin (77), décision du 15 janvier 2020,

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

3. Délégations données pour des dossiers de cas par cas

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre et les limites définis par la décision de ce jour portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée, pour les dossiers suivants, à :

- Révision du PLU des Granges-le-Roi (91) : François Noisette.

4. Définition des niveaux d'enjeu et désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes

Mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU de La Chapelle-la-Reine (77) : en attente

5. Définition des niveaux d'enjeu et désignation de coordonnateurs pour avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président, ou en son absence à François Noisette pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 16 janvier 2020 :

- 320 Modification et remise en état d'une carrière à Guerville Mézières (78 – sous réserve de confirmation) : niveau 1 – coordonnateur : Paul Arnould
- 322 Requalification RD 190 à Carrières sous Poissy : niveau 1 – coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah

6. Délégation concernant les avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre de la décision du 31 octobre 2019 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah et en son absence, à François Noisette pour le ou les avis sur plan-programme dont l'échéance de signature devrait intervenir avant la prochaine séance du collège de la MRAe prévue le 30 janvier 2020.

7. Délibération sur un dossier de demande d'examen au cas par cas.

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

- le projet de modification du PLU de Montévrain (77) est soumis à évaluation environnementale.

8. Délibération sur un projet d'avis sur plan-programme

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Après délibération, l'avis sur le projet de plan-programme suivant est adopté :

- Modification n° 5 du PLU de Bessancourt (95)

9. Délibération sur un projet d'avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Après délibération, l'avis portant sur le projet suivant est adopté :

- Projet de doublet géothermique à Vélizy-Villacouoblay (78).

10. Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 9 janvier 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant le dossier suivant :

- pas de dossier

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres présents de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30

Fait à La Défense, le 16 janvier 2020



Jean-Paul Le Divenah,
président de séance